

Le poêle à bois

C'est un équipement de chauffage écologique et économique. Il permet de réduire la facture énergétique et les rejets de gaz à effets de serre et autres particules nocives. S'il a de plus en plus de partisans, il continue cependant à susciter plusieurs interrogations.

Avantages du poêle à bois :

le bois est le combustible le moins cher

le bois est une source d'énergie renouvelable qui évite le recours à une énergie fossile

le bois capte plus de CO₂ dans l'air grâce à la photosynthèse qu'il n'en dégage lors de sa combustion, ce qui en fait une énergie propre

les appareils indépendants de chauffage au bois sont éligibles sous conditions à la prime énergie et au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

les poêles à bois récents sont performants, avec un rendement de 40 à 80%

le poêle à bois permet de profiter des avantages d'un feu de bois en bénéficiant de performances bien supérieures à celles d'une cheminée.

Inconvénients du poêle à bois :

le stockage du bois nécessite une place importante dans un endroit sec et aéré

il faut être présent lors de la combustion et recharger régulièrement le poêle en bois, sauf pour les poêles de masse possédant une grande inertie

la chaleur du poêle n'est pas toujours homogène

le poêle à bois ne suffit pas toujours à chauffer toute une maison et reste souvent une solution d'appoint permettant de profiter de l'agrément du feu tout en économisant de l'énergie sur son chauffage central.

(prochain article: les poêles à granulés)